CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E4209** **VALABLE JUSQU'AU** **24/03/2027**

ÉDITÉ LE 15/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2000

Raison sociale : DELENNE FRERES

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2015

Capital : 140 000

109 CHEMIN DE LA ROUVIERE
30560 ST HILAIRE DE BRETHMAS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALES 2001 B 43

Siret : 434 227 856 00029

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 9246212

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA CSA 0000021774866904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA CSA 0000021774866904

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 04 66 61 31 37 **Fax :** 04 66 61 05 27

Portable : 06 74 55 90 32

Responsabilité légale :
DELENNE MAXIME CO-GÉRANT / DELENNE HUGO CO-GÉRANT

Site Internet : https://delenne-freres.fr/

E-mail : sarl-delenne@wanadoo.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 850 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante)	4	12/12/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	4	12/12/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/10/2026 10:32

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E4209** **VALABLE JUSQU'AU** **24/03/2027**

ÉDITÉ LE **15/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2000
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2015
Capital : 140 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALES 2001 B 43

Siret : **434 227 856 00029**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 9246212

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA CSA 0000021774866904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA CSA 0000021774866904

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : **DELENNE FRERES**

109 CHEMIN DE LA ROUVIERE
30560 ST HILAIRE DE BRETHMAS

Téléphone : 04 66 61 31 37 **Fax :** 04 66 61 05 27
Portable : 06 74 55 90 32

Site Internet : https://delenne-freres.fr/
E-mail : sarl-delenne@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
DELENNE MAXIME CO-GÉRANT / DELENNE HUGO CO-GÉRANT

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	12/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.